

DIPLÔME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

La Formation Théorique

- ⇒ Une période de détermination : 14 h
- ⇒ Un socle commun : 357 h réparties en 4 domaines de formation
- ⇒ Une spécialité parmi 3 : 147 h portant sur les 4 domaines de formation
 - Accompagnement de la vie à domicile
 - Accompagnement de la vie en structure collective
 - Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

La Formation Pratique

840 heures de stage réparties sur 2 stages, dont un au moins de 245 h en lien avec la spécialité choisie.

Validation des compétences

Epreuves écrites, orales et contrôles continus.

Conditions d'entrée

L'accès à la formation est conditionné par la réussite aux deux épreuves de sélection :

- ⇒ *Epreuve écrite d'admissibilité* : Questionnaire d'actualité et pré-requis en expression et synthèse - Durée : 1h30.
- ⇒ *Epreuve orale d'admission* : Entretien - Durée : 30 mn

Objectifs de la formation

- ⇒ Se représenter clairement les fonctions de l'AES et en connaître les spécificités
- ⇒ Apprendre à réfléchir sur sa pratique professionnelle afin d'ajuster son accompagnement auprès des personnes concernées
- ⇒ Appréhender les besoins et les désirs des personnes concernées dans le respect du projet personnalisé d'accompagnement
- ⇒ Développer une posture professionnelle respectueuse de l'éthique et de la déontologie
- ⇒ Acquérir des techniques d'accompagnement spécifiques aux publics accompagnés
- ⇒ Intégrer son action dans le cadre d'un travail en équipe pluri-professionnelle

Programme de formation

DF1 : Se positionner comme professionnel du champ de l'action sociale
 DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité
 DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés
 DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

Durée de formation

525 h d'enseignement théorique		
Période de Détermination	14 h	
Domaine de formation	Socle Commun	Spécialité
DF1	126 h	14 h
DF2	98 h	63 h
DF3	63 h	28 h
DF4	70 h	42 h
TOTAL DF	357 h	147 h
Validation des Compétences	7 h	
Stages pratiques	840 h de formation pratique réparties en 2 stages	

Modalités d'obtention du diplôme

La formation conduit à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Sociale (DEAES), de niveau V.

Chaque domaine de formation doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque la note moyenne est au moins égale à 10/20.

Le diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (DEAES) est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale après validation des 4 domaines de formation.